

Comité Hospital & Transport Surge Capacity

En vertu de l'article 13 de la loi du 4 novembre 2020 portant diverses mesures sociales suite à la pandémie de COVID-19

DATE 22/06/2021
CONTACT Dr. Paul Pardon
TEL.
E-MAIL

Aux Directeurs généraux, Médecins-chefs, Directeurs du Département infirmier et Coordinateurs des Plans d'Urgences des Hôpitaux généraux et universitaires

Pour information aux Hôpitaux psychiatriques et Hôpitaux de revalidation

Pour information aux Fédérations hospitalières

Pour information aux Gouverneurs

OBJET Covid-19 – Communication : Collecte de données.

Madame, Monsieur le Directeur général,
Madame, Monsieur le Médecin-chef,
Madame, Monsieur le Directeur du Département infirmier,
Madame, Monsieur le Coordinateur du PUH,

Le Comité *Hospital & Transport Surge Capacity* composé de représentants de toutes les autorités, du Ministère de la Défense, des Fédérations hospitalières et d'experts, vous remercie, ainsi que vos collaborateurs, pour les prestations surhumaines qui ont permis de sauvegarder depuis plus d'un an notre système de soins.

1. Evolution épidémiologique

Les chiffres épidémiologiques et hospitaliers ont continué à s'améliorer ces dernières semaines.

A la date du 22 juin 2021, nous avons dans les hôpitaux belges 450 patients COVID, 184 patients COVID-ICU et 4 patients COVID-HFNO-MIDCARE.

2. Transfert de données pour la gestion et l'évaluation de la crise

Nous devons encore tenir compte des exigences en matière d'enregistrement des données pour la politique générale de crise. Toutefois, nous sommes conscients que les enregistrements de données impliquent une charge de travail importante, et nous souhaitons la soulager autant que possible.

Par conséquent, vu l'évolution épidémiologique, en ce qui concerne l'enregistrement des données « Sciensano – SURGE », à partir du week-end des 26 et 27 juin 2021, les hôpitaux ne devront plus enregistrer les données en temps réel les samedis et dimanches. Il est demandé de procéder à l'enregistrement rétroactif (pour les samedis et dimanches) le lundi. Cela vaut également pour les jours fériés, dont l'enregistrement peut être effectué rétroactivement au jour ouvrable suivant. En ce qui concerne l'enregistrement des données « Sciensano », il est toutefois important, pour le suivi de l'épidémie, que chaque jour soit enregistré séparément.

En ce qui concerne l'enregistrement dans ICMS, à partir du week-end du 26-27 juin 2021, les hôpitaux ne doivent plus enregistrer de données les samedis, dimanches ou jours fériés. Seuls les jours ouvrables sont enregistrés chaque jour.

En ce qui concerne les rapports hebdomadaires envoyés par HTSC individuellement aux hôpitaux, le rapport sera envoyé mardi aux hôpitaux, à la place de lundi. Pour les tableaux et les graphiques concernant les lits disponibles (données ICMS), seules les données allant du lundi au vendredi seront prises en compte ; si un jour férié tombe « en semaine », ce jour ne se retrouvera pas dans le rapport.

Si pour une raison quelconque vous ne pouvez pas enregistrer vos données à temps, nous vous demandons de le signaler spontanément, en indiquant la raison, à hospital_datacollection@sciensano.be et nous vous demandons de fournir les données dès que possible, même si ce n'est que quelques jours plus tard.

Nous tenons à remercier une fois de plus les directions des hôpitaux, les prestataires de soins et le personnel hospitalier pour leurs efforts constants. Pour notre part, nous continuerons à travailler dans un esprit de soutien au secteur hospitalier, en maintenant une coopération constructive avec les représentants des autorités, le ministère de la défense, les fédérations hospitalières et les experts au sein du comité.

Si vous avez des questions spécifiques concernant cette lettre, veuillez contacter soins.hospitaliers@aviq.be.

Dr. Paul Pardon
Chief Medical Officer Belgique

Marcel Van der Auwera
Président du Comité Hospital
& Transport Surge Capacity

Prof. Dr. Erika Vlieghe
Expert scientifique du Comité